

REPUBLIQUE  
FRANCAISE

DEPARTEMENT

AVEYRON

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE MOURET

Séance du **jeudi 6 octobre 2022**

NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal	En Exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	14	14

Date de convocation :

30/09/2022

Date d'affichage :

**OBJET DE LA DELIBERATION**

**Acquisition parcelle AH287  
Lotissement les Vignasses à  
Mouret**

L'an deux mille vingt deux

et le six du mois d'octobre à 20 heures 30,

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur ISSALYS Gabriel, Maire.

Présents 14 : Mesdames BOSC Claudine, COMBOUL Brigitte, LAVERNHE Céline, LESTRADE Sylvie, LE CAM Laurence GAYRARD Pauline.

Messieurs BOUSQUET Guillaume, CARLES Laurent, CAPELLE Florent, COSTES Jean-Michel, CASTANIER Fernand, FONTAINE Hubert, ISSALYS Gabriel, PRADELS Laurent.

Secrétaire : Mme LAVERNHE Céline

En complément de l'acquisition de la parcelle AH 40, emplacement du futur lotissement, monsieur le Maire propose au Conseil municipal d'acquérir la parcelle AH287 d'une superficie de 168 m<sup>2</sup> pour un montant de 4704€ ceci dans le but de créer une liaison entre le lotissement actuel et le futur lotissement « Les Vignasses II ».

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré (par 13 voix pour et 1 abstention).

- Autorise Monsieur le Maire à signer l'acte d'acquisition concernant la parcelle AH287, appartenant à Mme FOULQUIER Chantal et M. LAVERHNE Denis pour un montant de 4704 €.

Fait et délibéré le jour, mois et an.

Pour copie conforme,

Acte rendu exécutoire après  
transmission en Préfecture par voie  
dématérialisée le :

Et publication  
ou notification du :



Le Maire,  
Gabriel ISSALYS